

## **LA COMPÉTITIVITÉ ET LES EXPLOITATIONS À CAPITAUX FAMILIAUX ORGANISÉES, SOCLES DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations et des Collectivités,  
Chers (chères) Eleveurs et Eleveuses, Collègues et Partenaires,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier, toutes et tous, pour votre participation à nos travaux, à Saint Pol de Léon, un peu excentré pour beaucoup d'entre vous. Je tiens à remercier très chaleureusement nos invités, Monsieur le Sénateur, pour vos travaux sur la compétitivité, un dossier stratégique, dont les effets ne sont mesurables que sur le long terme. Bravo, car ce dossier est toujours considéré politiquement sans intérêt pour une immense majorité de décideurs politiques, enfermés dans la bulle médiatique du buzz à court terme. L'exposé, très bien illustré, de Timothée GAGET aura été précieux et doit imprégner les responsables agricoles que nous sommes pour agir. Merci à nos trois collègues agriculteurs, Pierre Yves JESTIN, Arnaud DEGOULET et Arnaud ROUSSEAU, tous trois aux affaires, connectés aux réalités des marchés et du monde. Et pour nos deux Arnaud invités de ce jour, très engagés au niveau syndical à Paris, nous comptons beaucoup sur vous pour faire inscrire la compétitivité comme LA priorité des politiques publiques, au niveau agricole et notamment dans le cadre de la prochaine loi d'orientation Agricole. C'était aussi le sens de notre invitation.

Notre assemblée générale intervient à un moment particulier. Tout bouge. Partout.

- Le monde et sa géopolitique,
- La société française et ses radicalités minoritaires anti-tout,
- Les marchés et ses consommateurs,
- La société française et le travail,
- L'industrie, les services et leurs compétiteurs internationaux,
- La société française et le règne de l'individualisme,
- L'agriculture, les agricultrices, les agriculteurs, celles et ceux qui pensent pour eux,
- La société française et les filières avec la menace grandissante du défaut d'approvisionnement en produits agricoles.

Ce monde en mouvement épouse un virage important qui n'est pas sans générer des débats, des tensions et surtout, très certainement, des réorganisations à venir. Ce qui règle tout au final, c'est l'économie.

## **Être compétitif pour produire chez nous**

Nous voyons notre pays se désindustrialiser, perdre sa puissance énergétique. La France, repliée sur elle-même, va, faute de compétitivité et sans réaction, perdre progressivement sa souveraineté alimentaire. Pour certains, et notamment les citoyens, voire des décideurs publics, la souveraineté alimentaire s'apprécie uniquement à l'aune des rayons complets en magasin. Eh bien non ! La souveraineté alimentaire suppose, en premier chef, que nous produisons, chez nous. Et que nous produisons chez nous des produits agricoles pour tous les segments de marché, de l'œuf mayonnaise et du jambon beurre premiers prix, à la côte de bœuf maturée pour les repas festifs.

Pour produire chez nous, pour nos concitoyens, il n'y pas d'autre issue que la compétitivité et la connexion aux marchés internationaux, en amont et en aval de nos fermes. Je vous invite à lire la note de synthèse du rapport d'information du Sénat et notamment le chapitre « Quand la mode de la montée en gamme pour tous s'avère être un mauvais calcul ». Et comme l'a rappelé très justement Eric GUELAFF à l'AG de la section œuf UGPVB la semaine dernière, quand le politique se met à gérer l'économie et à orienter la production, cela finit en catastrophe : des oeufs bio en excédents sont déclassés à vil prix depuis plusieurs mois et nous manquons aujourd'hui d'œufs « cage ». Pendant ce temps, le monde agricole et alimentaire évolue très vite avec agilité autour de nous. Je ne reviens pas sur les débats que nous venons d'avoir : c'est parce que la connexion aux marchés internationaux s'impose que les décideurs politiques doivent avant tout agir sur chacun des leviers de la compétitivité.

## **Conforter l'Organisation de la Production pour l'ancrage territorial de la production**

Les décideurs doivent se réveiller, ouvrir les yeux et prendre la mesure du formidable potentiel de notre agriculture, qui repose sur des exploitations à capitaux familiaux. Que ce soient en porc, en œuf, en bovin viande, cela nous distingue des approches purement industrielles, intégrées et capitalistiques, qui se développent dans les autres grands bassins européens. L'évolution de la filière porcine dans le bassin Allemagne/Danemark/Pays Bas est illustrative. Ces bassins nous ont fait souffrir pendant plus 10 ans. J'en profite pour rappeler que nous avons eu raison d'agir, avec succès, sur le dumping fiscal et, avec les abatteurs, sur le dumping social. Ce bassin nord européen souffre à son tour aujourd'hui. Et rien ne s'arrête : l'Espagne veut prendre le relais avec un modèle dont la durabilité nous interroge également. Chez nous, quelles que soient les productions, nous devons résister et nous appuyer sur nos forces. L'une d'entre elles, essentielle, c'est l'ancrage de nos fermes et des éleveurs dans leur territoire. Et nous travaillons avec des industriels eux-mêmes ancrés dans leur territoire. C'est pour cela que nous sommes des acteurs économiques responsables. Nous agissons quotidiennement, nous sommes en projet et développons nos fermes, au contact de nos voisins, nous faisons partie intégrante de la vie économique, culturelle et sociale dans nos communes. Pour cela, l'exploitation à capitaux familiaux est une force.

### **Conforter l'Organisation de la Production pour une gouvernance responsable**

Mais elle peut vite devenir aussi une faiblesse. Laquelle ? Celle de l'éparpillement des éleveurs. Dans une société qui voit monter en puissance les individualismes, l'organisation de la production est la seule voie qui permet le regroupement des éleveurs et de l'offre. C'est la seule voie qui permette d'entreprendre des projets collectifs inscrits dans une ambition partagée, car construite entre éleveurs regroupés. C'est la seule voie pour placer l'agriculteur au centre de la gouvernance, dans la production et pour nouer des partenariats responsables avec l'amont et l'aval.

C'est la seule voie qui permet de maintenir un tissu dense d'exploitations à capitaux familiaux. En témoignent les filières désorganisées, comme en viande bovine, à l'existence aujourd'hui menacée et sous perfusion d'aides au revenu, par insuffisance de projets collectifs portés par les éleveurs eux-mêmes. L'abandon des fondements de l'Organisation de la Production finit mal. Pour ces filières, les industriels rivalisent aujourd'hui d'ingéniosité pour penser et élaborer des contrats, faire tourner la machine. Trop tard ? A minima, tirons en expérience ! Et attention à ne pas tomber dans les travers des schémas industriels nord européens.

### **Conforter l'Organisation de la Production pour valoriser les produits**

Nous ne voulons pas d'une agriculture sous perfusion d'aides. Nous sommes convaincus que les Organisations de Producteurs (OP) et les Associations d'OP (AOP) représentent le meilleur moyen pour atteindre la souveraineté alimentaire, car la logique économique que nous défendons est celle qui permettra à terme une meilleure rémunération des producteurs. C'est ce dont notre métier a besoin pour redevenir attractif et ainsi assurer la pérennité de la production agricole française.

Le prix qui valorise nos produits est le résultat de la rencontre entre l'offre de producteurs-vendeurs, à la base dispersés, et la demande d'acheteurs concentrés. Nous ne sommes pas dans le monde des bisounours, ni dans une économie soviétique de cogestion qui planifie les relations entre les acteurs. C'est le marché qui fait le prix. C'est le marché qui dicte toujours sa loi au final ! C'est pour cela que nous affirmons fermement que la logique du collectif des éleveurs est la seule pour :

- renforcer leur poids dans les négociations,
- rendre le métier attractif, et permettre le renouvellement des générations

Il ne faut pas faire d'amalgame entre les OP/AOP et les interprofessions dont la mission est la promotion des filières dans leur ensemble, et non l'intervention sur les questions de marché et de valorisation par les prix.

## **Une PAC en mode projet pour la souveraineté alimentaire de nos enfants**

Depuis 2008, dans toutes ses réformes de la PAC, le message de l'Union Européenne est celui de la nécessité d'une organisation économique des producteurs. Après la seconde guerre mondiale, la PAC a été pensée en mode « projet ». Convenons ensemble qu'elle est devenue une PAC en mode « rentiers ». L'UE souhaite renouer avec le mode « projet », pour attirer des femmes et des hommes vers l'agriculture, mais aussi des salarié(e)s agricoles. Pourquoi cette orientation ? Parce que l'UE ne cesse de faire le constat que les filières agricoles et alimentaires ne fonctionnent pas correctement, et ceci au détriment de la production, levier essentiel de la souveraineté. Au-delà des prérogatives que confère juridiquement l'Organisation Commune de Marché aux OP et AOP pour concentrer l'offre en vue de l'adapter à la demande, de réduire les coûts de production et de développer des méthodes de production durables, l'UE mobilise désormais des moyens financiers : la possibilité pour les Etats membres de prévoir des programmes opérationnels. Qu'est-ce qu'un programme opérationnel ? Un projet d'entreprise collectif sur 3 à 5 ans qui accompagne les producteurs organisés en OP dans leur stratégie commerciale (investissements, marques, cahiers des charges, prévention des crises...) mais également dans leurs stratégies de qualité produits, dans leur pratiques environnementales, sanitaires, de bien-être animal, dans leurs actions de recherche expérimentale... L'UE a compris que la souveraineté alimentaire passera par le collectif des producteurs. C'est pour cette raison qu'elle est prête à financer des stratégies et des plans d'actions basés sur le regroupement de l'offre.

### **Pour une PAC en mode « projet » en confortant l'Organisation de la Production**

Ces programmes, détaillés dans le Plan Stratégique National (PSN) français, et envoyés à la Commission Européenne pour décision, sont aujourd'hui réduits à la portion congrue, en particulier pour plusieurs secteurs, et notamment les nôtres. Cela signifie que les leviers financiers, mesures phares de la PAC, seront perdus pour les secteurs qui ne pourront pas assurer leur développement ou leur mutation sur le moyen terme.

Notre analyse du dossier à date :

- 1- Le PSN français fait le choix de programmes opérationnels au rabais : seuls 0,5% des financements du premier pilier sont dédiés aux programmes opérationnels, alors que la PAC donne la possibilité aux États-membres d'aller jusqu'à 3%,
- 2- Les arbitrages politiques sont faits sans les OP et leurs associations, alors qu'elles sont les seules à représenter les intérêts des producteurs et les seules à être des organisations économiques.

Nous formulons trois demandes :

- 1- Obtenir des financements des programmes opérationnels de la nouvelle PAC (2023-2027) et pour cela être intégrés aux négociations sur la répartition des financements,
- 2- Maintenir l'engagement pris sur 0,5% du premier pilier en 2024 pour l'augmenter progressivement à 1% en 2025, 2% en 2026 jusqu'à 3% en 2027,
- 3- Encourager le renforcement de l'organisation collective des producteurs dans la structuration des filières par l'introduction d'un « bonus » proportionnel au degré d'organisation. Pour toute mesure, qui s'inscrit dans le projet économique du collectif, le producteur qui rejoindrait une OP recevrait une incitation financière de base qui serait amplifiée dès lors que la mesure est partagée et mise en œuvre au niveau AOP.

Je me félicite que ces demandes soient aussi portées, conjointement, par les AOP Cerafel et Poplait. J'en profite pour saluer et remercier Fabrice GUERIN et Marc KERANGUEVEN pour leur engagement à nos côtés pour porter ce message de l'organisation économique au plus haut niveau de l'Etat.

### **Conforter l'Organisation de la Production à Paris**

Au-delà de notre action pour promouvoir l'organisation économique des producteurs auprès des pouvoirs publics, ce rapport d'orientation à vocation à réaffirmer très clairement les missions et projets des OP : regrouper l'offre et avancer sur le métier. Sur ces deux axes, nous attendons un investissement de notre représentation nationale. Le collège porc de La Coopération Agricole ne doit pas se limiter à une commission technique dont la mission se limiterait à fournir des expertises pour alimenter des notes et des discours en haut de la pyramide. Nous voulons décider pour agir ! Nous voulons, à Paris, travailler sur le métier, nous voulons nous engager pour la promotion de l'organisation de la production. Nous voulons nous inscrire dans la durée. Nous voulons placer la gouvernance des éleveurs au cœur de la gouvernance de nos OP et de notre fédération. Nous voulons construire pour la compétitivité et relever le défi de la souveraineté alimentaire. Nous ne voulons pas que d'autres veulent pour nous ! Il y a d'autres schémas de fédérations nationales qui fonctionnent à Paris. Nous observons et interrogeons. Nous avons assez discuté. Dorénavant, nous déciderons ! Et j'en profite pour saluer et remercier Michel COURADES, président du Collège porc à LCA, pour son investissement et avec lequel nous partageons les mêmes objectifs.

### **Conforter l'Organisation de la Production pour relever les défis environnementaux**

Je profite de ce rapport d'orientation pour intervenir sur quelques dossiers d'actualité pour nos productions. En environnement, nous tirons la sonnette d'alarme sur le dossier de la révision de la Directive IED : nous comprenons les réticences des éleveurs bovins quant au fait d'être confrontés aux IED, notamment pour des petites exploitations. Nous considérons aussi qu'il n'est pas acceptable, pour les élevages de porcs et de poules pondeuses, d'envisager un abaissement du seuil IED en l'absence de visibilité sur les futures règles d'exploitations qui s'imposeront aux éleveurs ! Par

ailleurs, quels que soient les seuils qui seront décidés, il faut, selon nous, que l'administration française envisage dès aujourd'hui le futur cadre des procédures d'autorisation : sur ce plan, des simplifications sont possibles pour faciliter et encourager les projets de modernisation des éleveurs. C'est un levier essentiel pour la compétitivité et donc la souveraineté alimentaire. Nous avons des propositions et nous appelons les organisations agricoles nationales à se saisir de ce sujet. Il serait également inacceptable de ne pas permettre aux éleveurs de mettre en œuvre les évolutions technologiques pour valoriser le progrès et l'innovation en matière de technique de production. Dans le domaine environnemental, l'actualité place l'énergie au cœur des débats avec une raréfaction des engrais minéraux azotés. Les effluents d'élevage doivent dorénavant être pleinement considérés comme une ressource durable et vertueuse de fertilisants organiques. Une obligation administrative de traitement n'a plus de fondement dans ce nouveau contexte. Il faut laisser aux éleveurs concernés la possibilité, en responsabilité, de valoriser agronomiquement leurs effluents par épandage, et de traiter en fonction des contextes locaux. Il faut passer d'une logique d'obligation de moyens à une logique d'optimisation de la fertilisation.

### **Conforter l'Organisation de la Production pour relever les défis sanitaires**

Permettez-moi un mot sur un autre dossier technique d'importance, le sanitaire. Nos filières sont durement frappées par des épizooties, l'influenza aviaire sur notre territoire, la fièvre porcine africaine qui frappe à notre porte. Je tiens à rappeler tout notre engagement au niveau des organisations de producteurs pour accompagner les éleveurs pour la mise en œuvre des règles de biosécurité. Je souhaite, par ce rapport d'orientation, rappeler aux éleveurs tout l'enjeu de ce dossier. La mise en conformité des élevages n'est pas une option, c'est un devoir. J'invite aussi l'Etat à être plus audacieux concernant les petits détenteurs. Nous les avons identifiés, notamment en porc : il convient à l'Etat de les inviter à se mettre en conformité. Je tiens aussi à rappeler ici tout l'enjeu de l'engagement des OP en matière sanitaire et donc, de fait, tout l'enjeu des Plans Sanitaires d'Elevage (PSE). Cela permet aux OP d'accompagner les éleveurs vers une approche de la santé animale basée sur la prévention et contribue, notamment, à la baisse de consommation des antibiotiques. Nous avons d'ailleurs rappelé au Ministre de l'agriculture, l'implication des OP dans la prévention, la protection et la surveillance de maladies impactantes pour l'élevage, ainsi que leur capacité à mobiliser des moyens nécessaires pour la gestion des crises sanitaire. Les OP doivent continuer de s'investir dans ce dossier stratégique pour le maintien de l'excellence sanitaire bretonne. C'est un enjeu partagé, qui se traduit par des collaborations solides et positives, avec les services de l'Etat en Région, que je tiens à saluer.

### **Des femmes et des hommes pour conforter l'Organisation de la Production**

Enfin, je tiens, de nouveau, à vous remercier toutes et tous, à remercier les administrateurs des différentes sections, les président(e)s de commissions pour leur implication dans nos travaux à l'Ouest, David RIOU, Jean Pierre SIMON, Michel ADAM, Christine TOUZÉ, Eric GUELLAFF, Frédéric

CHARTIER, Jérôme ORVAIN, Philippe André RICHARD, mais aussi à Paris sur le dossier Bien Être porté par Philippe LE CORNUÉ. Je salue leur engagement pour le collectif. Bravo à vous toutes et tous. J'en profite pour inviter chaque présidente et président et chaque directrice et directeur d'OP à identifier et mobiliser des jeunes éleveurs et éleveuses pour les faire monter en puissance dans la gouvernance de leur OP, en leur confiant, par exemple, la responsabilité de dossiers thématiques. Il s'agit aussi de les préparer à s'investir dans nos organisations collectives, en région et à Paris. L'engagement dans le collectif est passionnant et peut être une source d'épanouissement pour les jeunes générations qui comptent de nombreux talents, trop souvent isolés. Chers Présidentes, Présidents et chers Directrices, Directeurs, vous devez les dénicher, vous êtes en terre de mission, cet objectif doit être dans vos veines. Je tiens à remercier et à saluer les élus et les équipes des organisations professionnelles agricoles en région. Je tiens à saluer les équipes de LCA, d'INAPORC, du CNPO, et d'INTERBEV qui travaillent avec nos équipes dans un esprit de collaboration constructive, les équipes de nos instituts techniques de recherche : IFIP, ITAVI, institut de l'élevage. Je salue également les collaborations positives avec les services de l'Etat et du Conseil Régional dont nous souhaitons accompagner positivement la montée en puissance dans la mise en œuvre du prochain plan d'aides aux investissements. Un grand merci à notre représentant impliqué à Bruxelles, Christophe HAMON pour BREIZ EUROPE. Je souhaite adresser un message chaleureux de remerciement à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la construction de l'AOP porc, à son Président Jean-Luc CHEREAU. Un grand merci aux Présidents des sections. Merci à Eric GUELLAFF qui, en œuf, doit fortement se mobiliser dans un contexte sanitaire difficile mais aussi de marché perturbé par les difficultés de la production bio à trouver son juste équilibre par rapport au besoin du marché, en net recul. Merci à Philippe DAGORNE qui s'investit pour réorganiser la section bovine et préparer le relais. Un merci chaleureux et appuyé au Vice-Président de la section porcine, Philippe BIZIEN. Ton engagement exemplaire, cher Philippe, en mode projet avec des investissements permanents dans ton élevage, ta clarté d'esprit au service des éleveurs de porcs et de leur organisation, du collectif, ta solidité en période de tempête à nos côtés, sont des ressources dont notre maillon production et notre filière ont besoin pour construire durablement un avenir basé sur notre modèle : l'élevage naisseur engraisseur à capitaux familiaux, ancré dans les territoires. Enfin, je souhaite saluer le travail impliqué des collaboratrices et collaborateurs de l'UGPVB, la qualité des expertises qu'ils produisent, régulièrement saluées, très souvent sollicitées par nos partenaires, privés ou publics.

Merci,

Michel BLOC'H  
Président